



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article126>

Les stages, une des formes de la discrimination sexuelle dans le monde du travail ?

- Ressources - Recherches et analyses -

Date de mise en ligne : mardi 28 avril 2015

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

L'accès au stage ne semble pas avoir été autant exploré que les autres formes de discrimination et notamment que la discrimination à l'embauche. Pourtant la démarche qui accompagne la recherche de stage présente de nombreuses similitudes avec celle de la recherche d'emploi.

Cette question n'est pas anodine. En effet, d'un point de vue managérial, le stage est souvent considéré comme une pré-embauche et jouerait donc un rôle dans la réussite de l'insertion professionnelle. Par conséquent, des discriminations dans l'accès aux stages pourraient contribuer à expliquer pour partie des difficultés ultérieures d'insertion des femmes et contribuer à la discrimination sexuelle à l'embauche. De plus, d'un point de vue juridique, étudier l'accès au stage sous l'angle des discriminations est également justifié. En effet, l'article L122.45 du Code du Travail prévoit qu'« aucune personne ne peut être écartée du recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise (...) en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de

famille, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou (...) en raison de son état de santé ou de son handicap... ».

L'étude vise donc à donner un premier aperçu sur l'existence ou non de différences entre étudiants sur la base du sexe pour trouver un stage et sur le type de stage obtenu. Nous avons, pour ce faire, mené une enquête auprès d'une population d'étudiants en gestion de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne en les interrogeant sur le stage obligatoire qu'ils ont à réaliser entre la licence et la maîtrise.